

Septembre 2022

N°6

Le journal
de la Fondation Clémence

Entour'
âges



Sommaire

Édito « L'air du temps »	Page 3
Flash Info	Page 4
Officialisation fusion	Page 6
Articles sites Bugnon et Prélaz	Page 8
Article à thème «Drôles de lois»	Page 10
Portraits	Page 12
La rubrique des spécialistes.....	Page 14
Atelier peinture du Bugnon	Page 19
La table ronde du CAT L'étoile.....	Page 20
Parole aux bénévoles	Page 22
Mots croisés.....	Page 23
Coin lecture et gagnants du mot caché.....	Page 24
Décès.....	Page 25
Articles CAT	Page 26
Bienvenue et coupon-réponse	Page 28

Information d'édition

Vous souhaitez prendre contact avec le comité de rédaction?
Écrivez-nous à : entourages@fondation-clemence.ch

Membres du comité de rédaction:
Camille Blanc, Maxime Bochud,
Maryne Gilliland, Odile Mottaz,
Clara Robert-Nicoud, Sophie Rouge.



FONDATION
Clémence

Par souci d'écologie, ce journal est imprimé sur du papier recyclé

L'air du temps

La Suisse est reconnue comme étant un exemple de démocratie et pour cause, 657 objets ont été soumis à la votation populaire fédérale depuis 1848 selon les informations de l'office fédéral de la statistique. Pourtant, alors qu'il est plutôt simple de prendre part à ce processus démocratique, le taux de participation reste plutôt faible avoisinant en moyenne les 50% ces dernières années.

Comment l'expliquer ? Est-ce par complaisance que les gens se taisent ? Pourtant, les choses finissent inexorablement par changer. Est-ce par défaitisme que certains ignorent les urnes ? Pourtant ne rien dire n'est-il pas finalement consentir ? Est-ce par qu'ils se trouvent trop âgés ou trop jeunes que d'autres gardent leur avis pour eux pensant qu'il vaut mieux laisser cela aux autres ? Pourtant, l'âge n'a jamais défini par la valeur de nos opinions.

C'est pourquoi pour ce numéro d'Entour'âges consacré aux lois, nous vous exhortons, chères lectrices et chers lecteurs, que ce soit dans le cadre de votation ou dans tout autre domaine de votre vie, à donner votre avis, à vous faire entendre, car votre opinion compte et mérite d'être entendue.





Flash Info

► CAT L'étoile ◀

Lettre de remerciement

Chère équipe d'organisation des 90 ans au CAT de L'étoile !

MERCI à Murielle, Sonia, Amédée et Christiane !

Nous aimerions vous écrire ces quelques mots pour vous remercier de votre travail pour la fête des nonagénaires !

Nous étions bien accompagnés avec l'orchestre, le père et ses deux garçons. L'ambiance était bonne. Les fleurs étaient magnifiques. Nous vous en remercions ! Le repas et les cuisiniers étaient impeccables.

« Mes enfants étaient enchantés » Mme Croset.

Nous voulons vous signifier que nous sommes très contents et reconnaissants !

Madame Villard et Madame Croset

Bugnon

► Pause d'été ◀

Durant ces doux mois d'été, de nombreuses sorties ont été effectuées depuis le site du Bugnon usant des innombrables possibilités qu'offre la ville notamment son métro, qu'on appelle encore entre nous «la Ficelle».



► Prélaz ◀

Match de foot

Le dimanche 28 août, dans l'après-midi, de fervents supporters se sont déplacés pour encourager leur équipe favorite lors d'un match de foot opposant le FC Vaduz au FC Lausanne Sport. Verdict: Victoire de Lausanne Sport 3 buts à 1.



Déménagement

Le déménagement dans le nouveau bâtiment d'extension du site de Prélaz est prévu du 26 au 28 septembre 2022.

► 5 de cœur ◀

Sortie à la cabane aux oiseaux

Belle journée à la cabane aux oiseaux de Rathvel le 31 août. Entre un délicieux repas, une belle vue et de super animaux autour de nous, la journée fut mémorable.



Officialisation de la fusion



FONDATION
Clémence

Chère lectrice, cher lecteur,

Cela fait maintenant plusieurs mois que la Fondation Clémence et la Fondation Mont-Calmé collaborent étroitement dans le cadre du processus de fusion. Les valeurs communes de ces deux institutions, dont la mission est identique, ont facilité le rapprochement puis la mise en place d'une collaboration efficace et chaleureuse.

La fusion par absorption de la Fondation Mont-Calmé par la Fondation Clémence a été approuvée par l'autorité de surveillance compétente. Cette décision, entérinée au 5 juillet 2022, prend effet rétroactivement au 1er janvier 2022 et entraîne donc la dissolution de la Fondation Mont-Calmé. La Fondation Clémence garantit en tant qu'entité reprennante, non seulement les places de travail des collaborateurs, mais également une haute qualité d'accompagnement et de soins aux bénéficiaires et aux résidents qu'elle a désormais officiellement le plaisir d'accueillir.

L'administration, la comptabilité ainsi que les ressources humaines sont regroupées sur le site Prélaz devenant de ce fait et dès à présent l'adresse administrative de la Fondation:

Fondation Clémence
Avenue de Morges 64
1004 Lausanne

Comme vous le savez certainement, la Fondation Clémence a saisi l'opportunité de cette fusion pour rafraîchir son identité visuelle. Le nouveau logo sera donc progressivement déployé. De plus, un nouveau site Internet, que nous vous invitons à visiter, a été mis en ligne représentant l'ensemble des établissements: www.fondation-clemence.ch Les éléments graphiques tels que la papeterie, les badges, les éléments de signalétique ainsi que les véhicules seront également uniformisés d'ici ces prochains mois.

Les sites de la Fondation:



FONDATION
Clémence

SITE PRÉLAZ
AVENUE DE MORGES 64
1004 LAUSANNE



FONDATION
Clémence

SITE BUGNON
RUE DU BUGNON 15
1005 LAUSANNE



FONDATION
Clémence

CAT 5 DE COEUR
PLACE DE LA CROIX-BLANCHE 5
1066 EPALINGES



FONDATION
Clémence

CAT L'ÉTOILE
AVENUE D'ÉCHALLENS 126
1004 LAUSANNE



FONDATION
Clémence

CAT LES PALMIERS
AVENUE DU ROND-POINT 1
1006 LAUSANNE



FONDATION
Clémence

CAT MONT-CALME
RUE DU BUGNON 15
1005 LAUSANNE

Sortie au Zoo

Le mois passé la thématique du journal était sur les animaux de compagnie. Et c'est par hasard que l'unité du 1^{er} sud, sur le site du Bugnon, a profité d'une occasion pour se rendre au zoo.

En effet, le 11 août dernier, six résidents ainsi que six collaborateurs de la Fondation ont alors embarqué à bord « Du bol » notre mythique bus. Nous nous sommes rendus au Zoo de Servion situé à une dizaine de kilomètres d'ici.

La visite commence par des animaux plus familiers tels que des cochons d'Inde, des lapins et quelques poules qui se baladaient en liberté. Mais nous avons également pu admirer des animaux plus sauvages tels que des singes ou le serval (espèce de la famille des félins). Les souvenirs ravivés par ces boules de poils ont permis de voir apparaître quelques grands ou timides sourires.

Ce n'est pas la 1^{er} fois que cette sortie est organisée, mais c'est à chaque fois un plaisir de constater la beauté que nous offre la faune. Après avoir vu la panthère des neiges et ses bébés, une petite halte bien méritée s'est imposée. Et c'est avec enthousiasme que la visite s'est ensuite poursuivie avec l'occasion d'observer des sangliers, des rennes et des ratons laveurs. Nous avons conclu notre excursion avec les tigres et les rois de la jungle : les lions.



Serval



Chèvre du zoo.

Clara Robert-Nicoud, ASE, Bugnon

Vide dressing

À l'approche du déménagement, nombreuses sont les personnes à devoir faire du tri dans les placards ! Comme l'animation a plus d'un tour dans son sac et que le recyclage a le vent en poupe, nous voilà partis dans l'organisation d'un vide dressing pour une résidente du 3^e étage. Cette journée eu lieu le samedi 3 septembre, dans la cafétéria et fut un succès. Les résidents, les familles et les collaborateurs ont eu le plaisir de découvrir le large choix que proposait Madame Micheline Messerli.

Un vide dressing, comment ça marche ? Tout d'abord rien de mieux qu'un bon tri dans ses vieux vêtements avant de se lancer dans la vente. Afin d'optimiser cette dernière, il est préférable que les habits soient propres et bien repassés. La plus grande difficulté sera de fixer un prix de vente attractif pour l'acheteur, mais aussi le vendeur afin que le prix ne soit ni excessif ni dérisoire. Ensuite, il convient d'installer les habits sur les portants avec les prix indiqués, c'est là qu'il faut accepter de jouer au marchand. Les vides dressings c'est également une bonne occasion de partager de bons conseils, de raconter l'histoire des vêtements et de discuter des différentes associations de tenues. La somme récoltée à l'issue de la vente peut être investie dans de nouvelles collections et permet ainsi de consommer la mode de façon optimale et ludique tout en participant à un concept d'écologie et d'économie circulaire.

Rois et Reines du Shopping à vous de jouer !



Alexandrine Nee et Amy Balmer, ASE, Prélaz

Il était une fois, de drôles de lois

Chacun de nous connaît la majeure partie des lois en Suisse ou dans le monde qui sont logiques et compréhensibles pour nous tous. Que ce soit l'interdiction de voler, de maltraiter ou simplement de tuer un humain par exemple, cela est simple et, en générale, tout le monde est au courant de ses lois. Mais saviez-vous que, dans beaucoup de pays, il existe des lois très spécifiques, bizarres, voire même drôles?

Petit tour du monde des lois loufoques:



Alabama, USA

Il est interdit de conduire les yeux bandés.

Oui, cela a bien été précisé dans leur code de lois.



Royaume-Uni

Il est défendu de mourir dans l'enceinte du Parlement.

Merci de sortir avant de faire un malaise.



Hong-kong

Une femme victime d'infidélité peut assassiner son mari.

Certains messieurs devraient peut-être se méfier si leur épouse souhaite s'y installer.



Suisse

Tondre sa pelouse ou faire des travaux bruyants le dimanche et les jours fériés est interdit.

Pour nous cela semble logique, mais pour les pays où les magasins sont ouverts le dimanche cela est étrange.



Danemark

Il est interdit de démarrer une voiture si quelqu'un se trouve en dessous.

En même temps quelle idée de se cacher là.



Suède

Bien que la prostitution soit légale dans le pays, il est illégal d'utiliser les services d'un ou d'une prostituée.

Cette loi aussi existe en Suisse.



Pays-Bas

Il est autorisé de fumer, d'acheter ou de posséder sur vous du cannabis jusqu'à hauteur de 5 grammes.

Cela pourrait en intéresser quelques-uns.



Thaïlande

Si vous êtes pris en train de jeter sur le sol votre gomme à mâcher, vous aurez une amende de 600 dollars.

Nous devrions peut-être en faire de même en Suisse.



France

Bien que cette loi n'existe plus dans le Code pénal français, il fut un temps où il était interdit d'appeler son cochon Napoléon.

Croyez-vous qu'en Suisse on puisse appeler nos cochons Guillaume Tell ou Abraham Davel ?

Toutes ces lois ne sont qu'un échantillon de ce qu'on peut trouver d'absurde dans les codes pénaux de différents pays dont les États-Unis semblent particulièrement friands. Nous pourrions facilement faire une page entière de lois des plus loufoques rien qu'avec eux. La suite peut-être dans quelque temps...

Portrait Collaborateur(rice)

Camille
Blanc



Hello, moi c'est Camille, 29 ans, vivant dans la belle commune d'Epalinges. Cela fait 13 ans que j'exerce le beau métier d'ASE. J'ai travaillé en garderie, en atelier protégé, dans un lieu de vie pour personne en situation de handicap mental, et dans différents EMS. Ma philosophie de vie est simple : aide une personne, elle aidera peut-être une autre à son tour. Car faire le bien autour de soi est gratuit. Alors, pourquoi s'en priver ?

J'aime

Mes deux «bouébes»

Un de 7 ans et une de 2 ans. Ils sont mon rayon de soleil.

Les mangas et anim japonais

Grande fan de la pop culture japonaise, je lis, écoute et regarde pratiquement que cela.

Manger

J'adore surtout tout ce qui est nourriture asiatique, mais en hiver, les fondues et raclettes sont mes meilleures amies.

Voyager

Nous partons très souvent en famille avec notre camping-car pour découvrir notre belle Suisse et les pays limitrophes.

J'aime pas

Les chevaux

On m'a toujours appris à ne pas jouer avec la nourriture. (*rires*)

Le langage SMS

Je suis plutôt nul en orthographe, mais je déteste lire ces mots inventés pour en raccourcir d'autres.

Les desserts

Le sucré et moi n'avons jamais vraiment réussi à être amis alors je me venge sur le fromage.

Faire le repassage

Mon mari n'est vraiment pas doué (il arriverait à se brûler) et il met beaucoup de chemises, alors je le fais quand même.

Portrait Résident(e)

Madame
Cosandey



Je suis née à Zurich. Ma mère est vaudoise. Elle me parlait en français et moi, n'aimant pas vraiment cette langue, je lui ai toujours répondu en suisse-allemand, ma langue maternelle.

Ma maman tenait à ce que mes frères et moi découvriions d'autres lieux et nous avons alors déménagé dans le canton de Vaud. Alors je n'ai plus eu le choix que d'apprendre le français. D'ailleurs, il est plus facile de le parler, que de l'écrire.

Un jour, avec mon futur mari, nous avions le projet de faire un grand voyage. Nous souhaitions nous rendre en Afrique du Sud. Je suis donc allée en parler à mon patron qui gérait le salon de coiffure où je travaillais, car oui, j'étais coiffeuse. Il m'a dit : « Francine, on a qu'une vie ! » et il m'a donné de l'argent pour ce voyage. Il savait que nous ne roulions pas sur l'or. Il m'a donné quelques semaines de vacances et nous sommes partis.

J'ai de très bons souvenirs de ce voyage, même si j'étais contente de revenir en Suisse. C'était très dépaysant et je ne me serais pas vu y vivre. J'aime trop ma Suisse et ses montagnes.

La rubrique des spécialistes

Les sapeurs-pompiers de la Fondation Clémence

Canicule ?! Risque d'incendie ?! Inondation ?! Pas de panique ! À la Fondation Clémence, nous avons la chance de compter plusieurs sapeurs-pompiers volontaires dans nos rangs ! En effet, Madame Diana Vieira Pereira, infirmière sur le site de Prélaz, Monsieur Maxime Bochud, responsable du CAT L'Étoile ou encore Madame Kelly Gomes, ergothérapeute, font partie du corps des sapeurs-pompiers volontaires vaudois.

Une armée de volontaires

Soulignons que, en Suisse, seuls 2% des sapeurs-pompiers sont professionnels. 98% sont donc des hommes et des femmes qui s'engagent volontairement au service de la population en cas d'incendie, d'accident, d'inondation, de fuite d'hydrocarbures ou de produits chimiques et autres missions d'assistance et de secours. Bien que l'on ait coutume de qualifier les pompiers de « soldats du feu », il faut en effet savoir que la lutte contre les feux et incendies ne représente, comme l'indique le site Internet de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers (FVSP), que 30% des interventions.

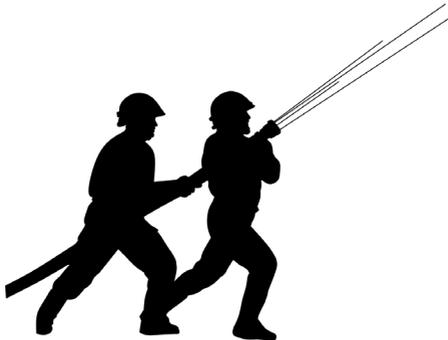
En Suisse romande, chaque canton – à l'exception du Jura – dispose d'une structure professionnelle appelée à intervenir en tant que spécialiste face aux situations les plus délicates. Les structures d'engagés volontaires, quant à elles, maillent le territoire au plus près de la population. Dans le canton de Vaud, ces structures sont appelées les Services de défense, incendie et secours (SDIS) ; chaque SDIS est composé de plusieurs groupes d'intervention. Ainsi, le canton compte 29 SDIS et 70 casernes (dites aussi « bases de départ ») où sont répartis les différents groupes d'intervention.

Le SDIS Région Venoge

Diana Vieira Pereira, infirmière au 3^e étage du site de Prélaz, fait partie des 350 sapeurs-pompiers du SDIS Région Venoge, créé en 2012, qui couvre actuellement les 15'200 hectares des 27 communes de l'ancien district de Cossonay. Il comprend le Détachement de premiers secours (DPS) répartis sur trois sites (Penthalaz, L'Isle, La Sarraz), fort d'une centaine de volontaires intervenant en première ligne en cas d'alarme, ainsi que le Détachement d'appui (DAP), fort quant à lui de plus de 200 engagés et réparti sur cinq sites (Penthalaz, L'Isle, La Sarraz, Grancy et Sullens), qui intervient, comme son nom l'indique, en appui du DPS.

Les situations face auxquelles les sapeurs-pompiers du SDIS Région Venoge sont amenés à intervenir sont très variées : feux (appartement, maison, ferme, véhicule, etc.), inondations techniques, dégâts liés aux éléments naturels, sécurisation d'accident, sauvetage de personnes ou d'animaux, fuites de gaz, évacuations sanitaires, transport d'eau et de vivres en cas d'urgence, petites pollutions sur la chaussée, premières mesures en cas d'événement chimique. Le SDIS Région Venoge peut également être mobilisé en renfort sur le territoire d'un autre SDIS en cas d'événement important.

En tant qu'engagée au DAP, Diana est spécialement entraînée, aux techniques d'extinction, de protection respiratoire, de sauvetage, d'évacuation sanitaire.



Sources:

www.118-info.ch

www.fvsp.ch

www.sdis-venoge.com



L'équipement des sapeurs-pompiers

La tenue des sapeurs-pompiers est composée d'une veste de tenue de service et d'intervention (pouvant être remplacée ou complétée selon la situation sur le terrain), d'un polo, sweat-shirt ou pull, d'un pantalon de tenue de service et d'intervention, de chaussures ou bottes de protection, de gants et d'un casque.

Les sapeurs-pompiers disposent d'une flotte de véhicules adaptés pour les différentes interventions : véhicules dotés d'une grande échelle ou d'une échelle pivotante automatique (EPA), généralement longue de 24 à 30 mètres ; fourgons pompe-tonne (FPT) intervenant contre les feux en milieu urbain ; camions-citernes intervenant la plupart du temps contre les feux de forêt ; véhicules de soutien sanitaire (VSS) apportant du renfort sur le plan médical ; véhicules de poste de commandement (VPC) destinés à la communication et à la coordination logistique en cas d'événements majeurs.

La photo prise lors d'un exercice dans lequel Diana Vieira Pereira est monitrice pour les jeunes sapeurs-pompiers. Elle est en train d'instruire les premiers secours sur un mannequin en cas d'arrêt cardiaque (réanimation).



Interview de Diana Vieira Pereira

Depuis combien de temps es-tu pompier ?

Je suis sapeur-pompier volontaire officiellement depuis janvier 2021, mais cela fait depuis 2018 que je collabore avec les pompiers dans des activités accessoires à mon travail.

Tes motivations ?

Je suis devenue pompier, car je trouve que c'est une activité très complète, dynamique et enrichissante tant au niveau intellectuel qu'humain. J'acquiers des compétences et des connaissances qui me permettent d'enrichir mon activité d'infirmière. Puis, ce monde m'ouvre des portes, comme celle d'accéder au poste d'instructrice en réanimation et en premiers secours (BLS-AED) pour mes camarades pompiers et pour la population de ma région.

Comment es-tu entrée aux pompiers ?

En 2018, j'ai intégré l'équipe des moniteurs qui forment les jeunes sapeurs-pompiers (JSP) de ma caserne. Ces enfants de 8 à 18 ans apprennent, en plus de l'activité de pompier, les bases du secourisme, et étant étudiante infirmière et secouriste à l'époque, j'avais les compétences pour les instruire dans ce domaine. De plus, j'adore le contact avec les enfants et les jeunes. C'est ainsi que je suis devenue de plus en plus curieuse sur le métier de pompier et qu'en 2020, j'ai suivi l'école de formation pour devenir sapeur-pompier volontaire.

Comment t'organises-tu avec ton travail ?

Ayant des horaires irréguliers et débordant sur la nuit, je ne peux pas faire partie d'un détachement de premiers secours (DPS), qui a des horaires de piquet fixes. Je fais partie d'un détachement d'appui (DAP), qui n'intervient qu'en cas de disponibilité volontaire ou d'interventions multiples et/ou de grande ampleur (un feu de ferme ou des inondations multiples par exemple). Je m'organise pour avoir congé lors des exercices DAP et JSP, des formations dans lesquelles je suis formatrice ou élève,





et je choisis des piquets diurnes et nocturnes lorsque mes horaires de travail le permettent (par exemple, lors de manifestations telles que la Fête nationale).

Comment faites-vous dès que vous avez une alarme ?

Nous recevons l'alarme par téléphone sur une application ou sur un beeper. Nous quittons l'alarme, et nous rendons le plus vite possible en caserne, afin de nous équiper en fonction de la nature de l'intervention, et monter dans le véhicule qui nous a été assigné pour partir sur le lieu du sinistre. Tout cela, en moins de 10 minutes !

As-tu peur pendant tes interventions ?

Oui ça m'arrive. Je peux me retrouver face à des situations périlleuses voire à mes propres peurs, mais rien n'est impossible en restant focalisé sur le but de la mission et faisant preuve de courage.

Les outils principaux des pompiers ?

Le matériel principal est certainement celui de la protection personnelle, tel que le casque, les gants de travail et les bottes de sécurité. Les outils de travail sont très variés et dépendent du type de mission qui nous a été attribuée.

Catalina Kägi, infirmière responsable d'unité, Prélaz

Atelier peinture du Bugnon



Œuvre réalisée à l'atelier de peinture du Bugnon par Madame Henriette Saugy,
CAT Mont-Calme, peinture à l'huile, 24x33cm.

Ateliers Votations

Cette tradition qui revient régulièrement est devenue une habitude chez nous en Suisse. Dès que l'actualité évolue autour de nous, par exemple la situation économique ou les préoccupations sociales, nous apposons notre signature sur les bulletins de vote en espérant que notre voix servira à faire évoluer positivement notre pays.

Un peu d'histoire

1848 Savez-vous que les Suisses ont été appelés aux urnes plus de 600 fois depuis 1848 après la création du suffrage universel?

1971 Le 7 février 1971, le peuple suisse a accepté par 67.5% des votants le droit de vote aux femmes.

Mme Christina dit se rappeler très bien le jour où elle a eu le droit de vote après 1971. Elle raconte, avec les yeux qui brillent, que son mari l'a invitée à boire un verre de champagne au buffet de la gare de Lausanne juste après avoir voté.

2003 En 2003, le droit de vote et d'éligibilité au niveau communal a été accordé aux ressortissants étrangers qui résident durablement en Suisse et dans leur canton.

Nous organisons au CAT L'étoile des séances d'informations avant chaque votation avec les bénéficiaires. Les dialogues et les débats sont toujours respectueux et nous confrontons les idées de tous. Nous partageons des moments forts sur certaines votations historiques ou aussi des remémorations de souvenirs. Certains bénéficiaires font le choix de ne pas voter du tout ou disent voter blanc depuis des années, par contre certains savent aussi nous surprendre sur les raisons de leurs choix.

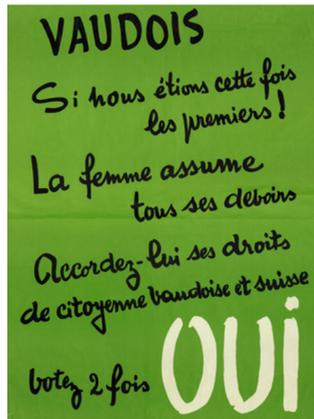
Prochaine votation

Pour vous informer tout ce mois, les prochaines votations se dérouleront le 25 septembre 2022 :

- Initiative sur l'élevage intensif
- Stabilisation de l'AVS (AVS 21)
- Modification de la loi fédérale sur l'impôt anticipé

Préparez votre plus belle signature et ne manquez pas le 25 septembre afin de venir soutenir ou non les initiatives.

Les affiches d'incitation aux votes pour et contre le suffrage féminin en Suisse et dans le canton de Vaud.



Sources des affiches: www.vd.ch et www.geneve.ch

Parole aux bénévoles



Je suis Philippe Poget, j'ai 73 ans, donc à la retraite, j'habite Vevey, et je suis bénévole sur le site du Bugnon, (anciennement Mont-Calme), depuis 2015. Tout le monde m'appelle Monsieur Philippe, ou Philippe.

Je me suis toujours dit qu'à ma retraite, je ferais du bénévolat, non pas sur la Riviera, mais à Lausanne. J'avais envie de rencontrer de nouvelles personnes. Au travers de mon parcours tant professionnel que privé, j'ai toujours privilégié la relation à l'autre, ceci est très important pour moi.

Je continue à faire mes visites de « courtoisies », comme je les nomme, et cela est une récompense pour moi quand un sourire vous accueille, ou par « Voilà une visite qui me fait plaisir ».

Je suis aussi mélomane, et je chéris beaucoup la musique classique. Je fais partie d'un chœur d'oratorio qui interprète principalement des œuvres de musique sacrée et l'émotion n'est pas rare. J'aime le beau, tant visuel que sonore.

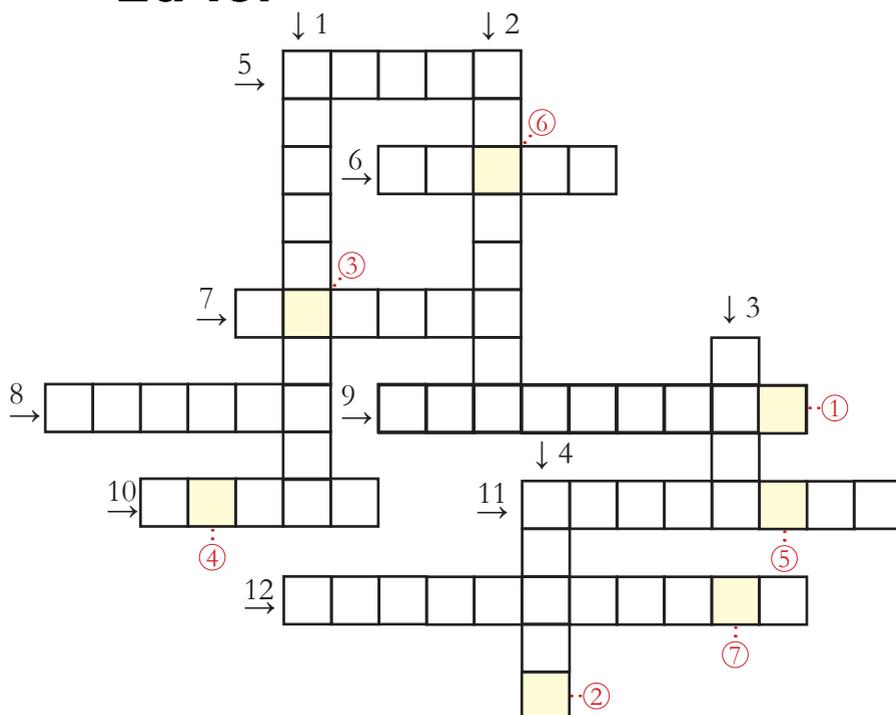
Durant ces presque 7 ans au Bugnon, plusieurs de « mes » résident(e)s sont partis rejoindre les leurs. Je n'étais pas prêt à les laisser partir, car entre-temps, ils/elles étaient devenu(e)s mes ami(e)s, cela aussi c'est par le bénévolat que j'ai appris « le lâcher-prise. »

Alors merci à tous celles et ceux qui m'aident à cheminer dans le merveilleux de l'aide à autrui.

Philippe Poget, *bénévole*

Mots croisés

« La loi »



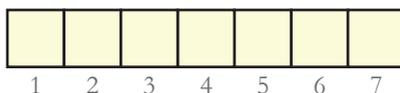
Vertical

- 1 - État dans lequel le peuple est souverain
- 2 - Lieu où l'on rend la justice
- 3 - Caisse dans laquelle glisser son vote
- 4 - Se dit d'un vote sans avis

Horizontal

- 5 - Échange d'opinions
- 6 - Choisir une personne par un vote
- 7 - Les coupables y croupissent
- 8 - Un fruit ou un défenseur
- 9 - Font respecter la loi
- 10 - Magistrats qui appliquent la loi
- 11 - Papier qui est utilisé pour voter
- 12 - Il y a le Code pénal et le Code des

Mot caché:



Concours «mot-caché»: coupon-réponse en dernière page

Coin lecture

« Ni vus ni pris ! »



Résultat concours

« Mot caché » d'août

Le mot caché du mois de juin était:

GALLIFORMES

Félicitations à celles et ceux qui ont trouvé la bonne réponse !

Les vainqueurs du tirage au sort sont :

Monsieur André Isaaz (Bugnon), Madame Marianne Hugonnet (CAT L'étoile) et Madame Anne-Catherine Pauchard (Les Falaises).

Pour participer au concours de cette édition, rendez-vous à la page 23.

Hommage à ceux qui nous ont quittés



- Madame Georgette ZINNIKER, décédée le 2 août 2022, site du Bugnon
- Monsieur Hugues BOUVROT, décédé le 7 août 2022, site de Prélaz
- Madame Raymonde VIVIER, décédée le 8 août 2022, site du Bugnon
- Madame Marie-Antoinette RABOUD, décédée le 9 août 2022, site du Bugnon
- Monsieur Sacha WILMART, décédé le 14 août 2022, site de Prélaz
- Monsieur Gaston CUPIS, décédé le 16 août 2022, site de Prélaz
- Madame Louise FLURY, décédée le 22 août 2022, site du Bugnon
- Madame Daniela FARINELLI, décédée le 28 août 2022, site du Bugnon
- Madame Monique BLANC, décédée le 29 août 2022, site de Prélaz

**Nous prions la famille et les amis des résidents et bénéficiaires
décédés de trouver ici l'expression de toute notre sympathie.**

Le don d'organe qui m'a sauvé

Selon l'OFSP Suisse, le prélèvement d'organes ou de tissus sur une personne décédée est uniquement autorisé si celle-ci a donné son consentement. En absence de consentement ou de refus documenté, on demande aux proches s'ils connaissent la volonté de la personne décédée. Si ce n'est pas le cas, ils doivent prendre une décision en pensant à ce que la personne concernée aurait voulu.

Récit de

**Mme Pierrette Wohlhauser,
bénéficiaire CAT Les Palmiers**



« J'aurais aimé travailler jusqu'à l'âge de la retraite. J'ai adoré mon travail comme serveuse, surtout le contact social avec les gens. Grâce au CAT Les Palmiers, je fais des rencontres qui sont devenues des amitiés.

Tout a commencé à mes 30 ans, j'ai une maladie génétique qui vient de mon père. Le néphrologue a vu des kystes sur mes deux reins. Pendant 20 ans, j'étais suivie par le médecin avec un traitement médicamenteux. À l'âge de 51 ans, j'ai commencé la dialyse pendant une année et demie, en même temps, j'ai

continué à travailler jusqu'à ce que mon médecin me donne l'arrêt définitif de travail. Je suis passée au social, obligée à cause de ma santé.

En 1996, j'ai été opérée, le médecin a enlevé l'appendicite, la vésicule et une partie de l'intestin, car j'avais des diverticules. Tout cela a été nécessaire pour avoir une greffe, car ces organes étaient un foyer de contamination.

Après l'opération, j'ai été mise sur la liste d'attente pour la greffe de rein. J'ai attendu 18 mois. Aujourd'hui, il faut attendre 5 ans. J'aimerais que ma fille ait autant de chance que moi et qu'elle ne doive pas attendre trop longtemps pour avoir une greffe de rein.

Un jour de juillet, le téléphone a sonné à 6h30 du matin. Mon néphrologue qui m'a dit: «préparez-vous et venez au CHUV rapidement, vous serez transplanté.» À ce moment-là, j'ai pleuré d'émotion et je suis allé à l'hôpital pour me faire opérer. J'y suis restée une quinzaine de jours.

Après cela, j'ai eu un rejet de type B, mais il a été soigné par un traitement intraveineux, grâce au suivi médical et ma foi en Dieu. Depuis 25 ans, je suis vivante et je mène une vie normale. Je dois simplement avoir une bonne hygiène de vie et des contrôles réguliers.

C'est mon histoire et je voudrais que les gens prennent conscience que de le fait de donner leurs organes peut sauver plusieurs vies. >>

Bienvenue aux nouveaux résidents

- Monsieur Lorenz CLAUSEN, le 5 août 2022, sur le site du Bugnon
- Monsieur Tommaso BRACONI, le 7 août 2022, sur le site du Bugnon
- Madame Rina ZERASCHI, le 9 août 2022, sur le site du Bugnon
- Madame Verena WIRRICHI, le 15 août 2022, sur le site du Bugnon
- Monsieur Charles BUTTET, le 24 août 2022, sur le site de Prélaz
- Madame Lisette DESSAUGES, le 26 août 2022, sur le site de Prélaz
- Madame Elda HEIMGARTNER, le 29 août 2022, sur le site de Prélaz
- Madame Cosette BOZZINI, le 29 août 2022, sur le site du Bugnon

Nous souhaitons la cordiale bienvenue aux nouveaux résidents de la Fondation.



Coupon -Réponse «Mot caché»

Solution: _____

Nom : _____

Prénom: _____

Lien avec la Fondation:

Résident / Bénéficiaire

Collaborateur

Autre: _____

Si "Autre", moyen de contact : _____